



**POUR UNE RÉGION
TPE-PME FRIENDLY**

ÉLECTIONS RÉGIONALES 2021

**MIEUX VIVRE ET
TRAVAILLER EN
ÎLE-DE-FRANCE**

POUR UNE RÉGION TPE-PME FRIENDLY

Première région économique française et l'une des premières au niveau européen, l'Île-de-France est la région de tous les superlatifs. Elle est aussi la région française qui souffre le plus des conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire.

Depuis plus d'un an, **100 000 à 120 000 emplois franciliens ont été détruits**. Le choc est particulièrement fort du fait de l'absence des touristes, du départ d'habitants et d'une évolution des comportements d'achat et de consommation avec le télétravail et les couvre-feux. Les conséquences de la crise sanitaire ont creusé les inégalités économiques, sociales et territoriales en Île-de-France.



Sans le soutien et l'accompagnement de la Région en matière économique et financière mais aussi grâce à son action indispensable pour le **paiement des loyers** ou dans la **distribution de masques à nos entreprises et à nos salariés** quand ils faisaient défaut, tout en garantissant le dialogue avec les établissements financiers, **nous aurions assistés, impuissants, à un véritable « économicide »**.

Chacun sait que la région francilienne ne manque pas d'atouts décisifs. **Nos entrepreneurs et leurs salariés, dans un récent sondage Ifop-CPME Paris Île-de-France, sont confiants** dans la capacité de leur entreprise à sortir de la crise, **si les aides et l'accompagnement de la Région et de l'État sont maintenus** le plus longtemps possible.

Nos entreprises sont conscientes des changements auxquels elles doivent faire face et des besoins nouveaux d'une région qui, dans la concurrence mondiale, doit encourager l'accès au numérique, favoriser l'emploi des jeunes, promouvoir l'économie circulaire, faciliter la création, le développement et la vie des TPE-PME, celle de leurs salariés, et plus largement celle de tous les Franciliens. La mandature 2021-2027 sera, aussi, un **gisement d'opportunités avec les chantiers mobilités du Grand Paris et la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024**.

Aujourd'hui, dans la campagne pour les élections régionales des 20 et 27 juin 2021, **la CPME Paris Île-de-France contribue au débat public en faisant connaître et valoir des propositions pour « une région TPE-PME Friendly »**. Pour nous, la Région est le niveau de « la proximité efficace » et **nous attendons que les candidats s'engagent à maintenir et renforcer les dispositifs déjà mis en place mais aussi qu'ils expriment clairement leur soutien aux TPE-PME dans la mise en œuvre territorialisée du plan de relance et la sortie de crise**.

Bernard COHEN-HADAD
Président de la CPME Paris Île-de-France

ATTENTES DES TPE-PME D'ÎLE-DE-FRANCE VIS-À-VIS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES

Dans le contexte des élections régionales de juin 2021, la CPME Paris Île-de-France et l'Ifop ont sondé 1 000 dirigeants et salariés pour dresser un bilan et identifier les attentes des TPE-PME.

Des attentes fortes vis-à-vis du Conseil Régional

En matière de développement économique, les patrons de TPE-PME attendent en priorité des actions dans le domaine de la formation et de l'emploi (42%).

Sur l'aménagement du territoire, priorité est donnée aux transports en commun (61%), avec notamment l'amélioration de leur fréquence, loin devant la circulation routière et automobile (27%).

Une région dynamique et des patrons optimistes

Sur le plan économique, patrons et salariés jugent la région Île-de-France dynamique (respectivement 81% et 80%), moderne / innovante (72% et 74%) et attractive pour les entreprises (71% et 73%).

Près des ¾ des patrons de TPE-PME franciliennes (71%) sont optimistes quant à la situation de leur entreprise. Les salariés le sont aussi, mais dans une moindre mesure (56%).

Ces patrons sont également confiants quant à la capacité à surmonter la crise de leur entreprise (82%), de leurs clients (75%), de l'économie régionale (63%) et de l'économie nationale (62%).

Les salariés le sont aussi pour leur entreprise (67%) et ses clients (60%) mais beaucoup moins pour les économies francilienne (45%) et française (39%).

42%

des dirigeants de TPE-PME attendent en priorité des actions en matière de formation et d'emploi

80,5%

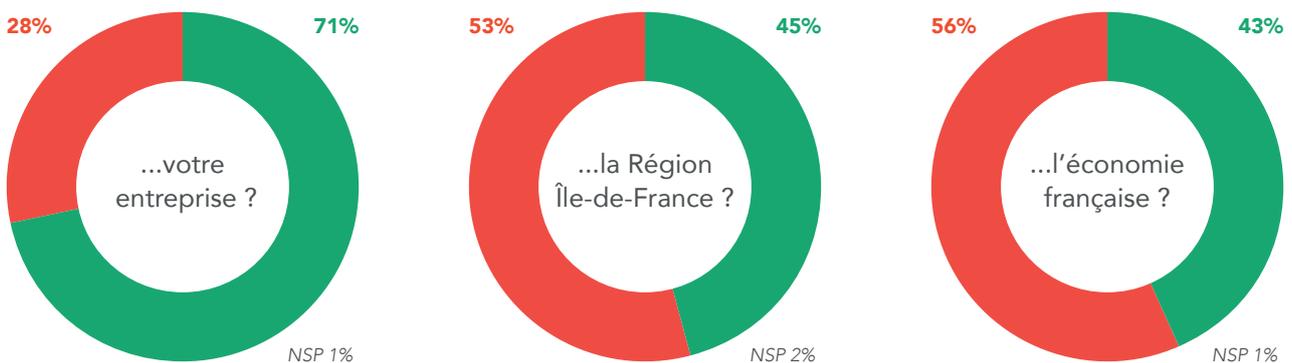
des dirigeants et salariés de TPE-PME franciliennes considèrent que l'Île-de-France est une région dynamique

82%

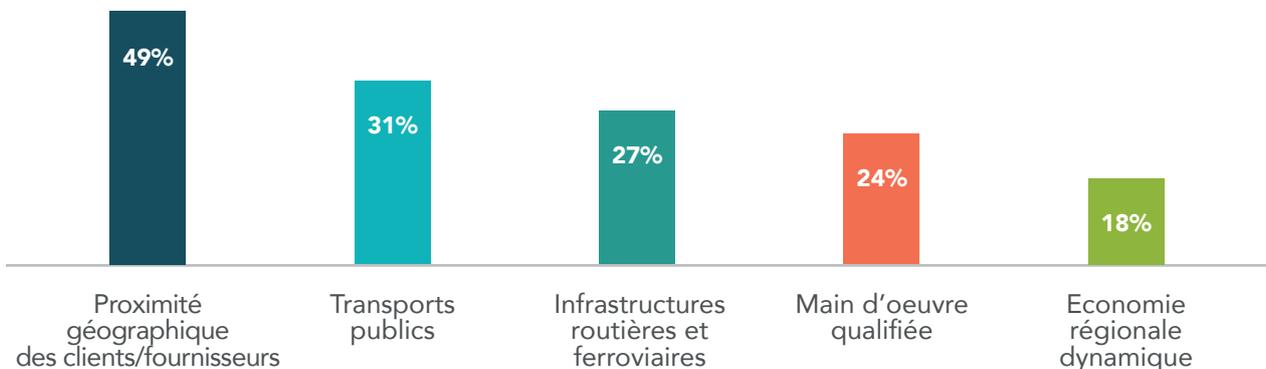
des dirigeants et salariés de TPE-PME sont confiants quant à la capacité de leur entreprise à se remettre du Covid

L'optimisme des dirigeants

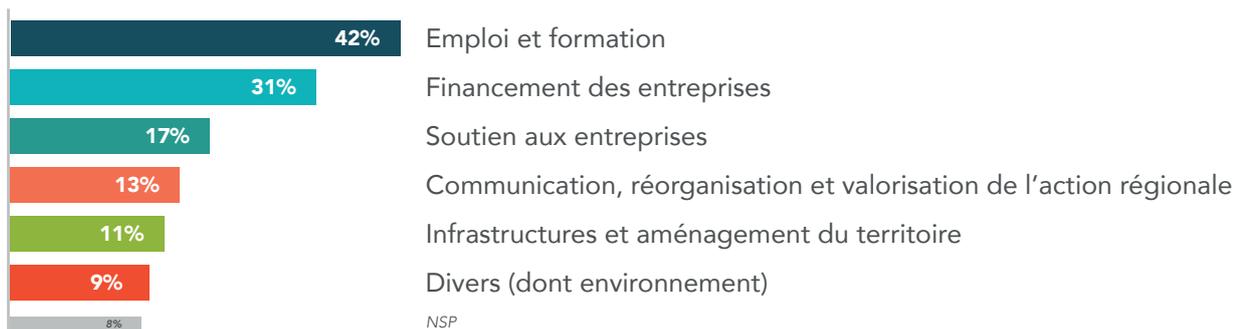
Diriez-vous que vous êtes plutôt optimiste ou plutôt pessimiste concernant la situation économique de...



Top 5 des avantages de la région Île-de-France



Les attentes des dirigeants vis-à-vis de la Région





RÉÉQUILIBRER DURABLEMENT LE TERRITOIRE FRANCILIEN

L'Île-de-France est une région ultra-dense et dont les dynamiques territoriales dépendent de son hypercentre, Paris, qui concentre sièges sociaux, lieux touristiques et établissements culturels. **Ce déséquilibre est source de nombreux problèmes régionaux structurels** : coût du logement, saturation des transports, durée des trajets domicile-travail, différentiel territorial des taux d'emploi...

La crise sanitaire nous a fait basculer dans une nouvelle ère où de nouveaux équilibres sont à créer. Le télétravail et le coworking ont le potentiel pour – lorsqu'ils sont choisis – contribuer à refonder le dynamisme économique francilien et permettre aux Franciliens de travailler autrement et mieux.

Les avantages du télétravail sont nombreux¹, mais sa généralisation montre ses limites en encourageant une sorte d'exode des franciliens vers d'autres régions. **À terme, l'Île-de-France risque de souffrir d'un phénomène de désertification sur le plan humain et dont l'emploi, l'économie locale et l'attractivité des entreprises** souffriront des dommages collatéraux. Or, si la réduction de la population parisienne est un problème, elle s'impose également comme une opportunité pour bon nombre de communes franciliennes de petite et grande couronne.

Il semble donc crucial d'encourager le travail à distance et la mobilité des collaborateurs en rééquilibrant les dynamiques territoriales et le tissu économique, par l'accompagnement des entreprises et des salariés ainsi que par l'amélioration des transports publics.

¹ Cohen-Hadad, B. (2021). *Télétravail : Préparons ensemble la révolution de demain.*

NOS PROPOSITIONS

01

Planifier le développement du télétravail pour permettre aux Franciliens de mieux choisir leurs lieux de vie et de travail

- Élaborer un schéma régional du télétravail, en concertation avec les partenaires sociaux et l'ensemble des parties prenantes ;
- Déployer la fibre sur 100% du territoire de l'Île-de-France pour permettre le développement du télétravail, la production locale et la digitalisation des entreprises ;
- Investir dans la création d'au moins 2 000 nouveaux tiers-lieux pour le coworking, en première couronne et en grande couronne et notamment dans ou proches des gares du Grand Paris Express ;
- Renforcer le levier « habitat » du programme *Action cœur de ville* en faveur des collectivités de grande couronne, afin d'y accueillir les travailleurs franciliens tentés de quitter la région.

02

Accompagner le financement des mutations économiques des entreprises pour soutenir le rééquilibrage des territoires

- Mettre en place un fonds d'investissement régional public/privé dédié à la reconversion en logement des friches urbaines et industrielles ;
- Augmenter les crédits budgétaires alloués à la SEM Île-de-France Investissements et Territoires qui vise à renforcer l'activité économique et l'offre de service dans les territoires en carence, dont les Quartiers Politiques de la Ville ;
- Créer des aides à la reconversion d'activités afin de permettre aux TPE-PME de s'installer comme entreprise de proximité ;
- Rééquilibrer l'octroi des aides à destination des indépendants, TPE et PME franciliens et particulièrement ceux de la grande couronne ;
- Renforcer l'allotissement des marchés publics afin de permettre aux TPE-PME d'y répondre et notamment dans le cadre des travaux du Grand Paris et des JOP 2024 ;
- Développer un fonds de soutien à la transmission d'entreprise ;
- Encourager les départements à harmoniser leurs taux de contribution économique territoriale afin de réduire les inégalités intradépartementales.

03

Penser globalement les mobilités franciliennes pour fluidifier les déplacements et améliorer l'intermodalité

- Intégrer les acteurs privés de la mobilité au sein d'Île-de-France Mobilités afin de mieux coordonner l'action publique et donner une réelle cohérence au mix-mobilités francilien ;
- Réintégrer les acteurs économiques représentatifs, premiers contributeurs du budget (4,9/7,1Mds), dans la gouvernance d'Île-de-France Mobilités ;
- Développer l'autopartage de véhicules professionnels en boucle et en free-floating, notamment dans les centres-villes et à proximité des gares ;
- Créer 20 000 nouvelles places de stationnement en doublant le nombre de parcs relais et en étendant la gratuité de tous les parcs pour les abonnés Navigo ;
- Doubler les investissements dans les nouvelles mobilités (vélos électriques, pistes cyclables, navettes autonomes...) et la sécurisation des transports ;
- Équiper 100% des gares d'Île-de-France avec un parking vélo et deux-roues motorisés sécurisés ;
- Faire du passe Navigo un pass universel incluant toutes les mobilités (publics/privés) avec solution de paiement intégrée ;
- Harmoniser les conditions de stationnement et les règles de circulation au niveau régional en tenant compte des contraintes professionnelles.

FAIRE DE LA QUALITÉ DE VIE DURABLE UNE PRIORITÉ

De trop nombreux Franciliens sont exposés à des pollutions atmosphérique et sonore (extérieures comme intérieures) supérieures aux normes et dont les sources sont variées - transports, défaut d'isolation, activités économiques, chantiers, chauffage urbain, déchets agricoles...

Une étude place d'ailleurs la capitale française au 4^e rang des villes européennes où la mortalité due à l'exposition au dioxyde d'azote est la plus importante¹. Gaz très toxique, le NO₂ est majoritairement généré par le trafic routier et principalement par les motorisations diesels.

La rénovation énergétique et l'isolation thermique des bâtiments franciliens est également un enjeu crucial sur le plan environnemental, économique et social. C'est un impératif environnemental car le secteur du bâtiment est à l'origine de 45% à 60% de la consommation d'énergie et de 27% des émissions de gaz à effet de serre. **C'est aussi un levier économique** puisque le secteur du bâtiment en Île-de-France compte environ 110 000 entreprises employant 125 000 salariés. **C'est enfin une nécessité sociale** dans la mesure où près de 900 000 ménages franciliens sont en situation de précarité énergétique².

#4

C'est la position de Paris dans le classement des villes européennes où il y a le plus de décès lié au NO₂.¹

27%

des émissions de gaz à effet de serre sont liées aux bâtiments
Source Min. de la Transition Eco.

¹ Khomenko et al., « Premature mortality due to air pollution in European cities: a health impact assessment », *The Lancet Planetary Health*, janvier 2021

² Institut Paris Region, janvier 2019

NOS PROPOSITIONS

04

Lutter contre toutes les pollutions générées par les transports

- Installer 15 000 bornes de recharge électrique en libre accès d'ici à 2024 ;
- Développer des aides à l'achat de véhicules propres : prime allant jusqu'à 9 000 € pour l'achat d'un véhicule propre par les TPE-PME et étendue aux véhicules de transport ainsi qu'aux deux roues motorisés et renforcer le soutien auetrofit électrique ou à l'hydrogène vert des véhicules thermiques en portant l'aide de 2500€ à 3000€ ;
- Expérimenter l'installation de radars sonores verbalisateurs sur les grands axes de circulation régionaux ;
- Installer des dispositifs de dépollution de l'air dans toutes les stations souterraines du réseau de transports en commun francilien d'ici à 2030 ;
- Lever les freins à la structuration d'un réseau fiable de distribution d'hydrogène vert.

05

Prioriser les locaux professionnels pour accélérer la rénovation énergétique

- Réhabiliter chaque année 150 000 locaux professionnels pour améliorer leur efficacité énergétique, leur confort thermique et acoustique, ainsi que la qualité de l'air intérieur ;
- Favoriser la construction de logements et notamment dans le parc intermédiaire ;
- Mettre en place une aide aux TPE, PME et ETI pour favoriser l'installation de panneaux solaires ;
- Renforcer la publicité des aides existantes pour la rénovation des passoires thermiques et particulièrement pour les bureaux ;
- Accélérer le déploiement du volet rénovation énergétique du plan France Relance pour les 351 projets sélectionnés en Île-de-France.

06

Devenir une région leader de l'économie circulaire et verte

- Encourager la récupération et la valorisation des déchets de bureaux et des chantiers (cartons, papiers, mobilier de bureau, gravats...) ;
- Accompagner les collectivités territoriales dans la lutte contre le dépôt sauvage, notamment par la création de zones de collecte destinées aux professionnels dans les lieux déficitaires ;
- Intégrer dans les aides TP'up et PM'up la possibilité de financer la mise en œuvre de démarches d'économie circulaire ;
- Réduire drastiquement l'obsolescence programmée en soutenant 200 projets de surcyclage, de réemploi et de réparation pour allonger la durée de vie des équipements des Franciliens d'ici 2025 ;
- Déployer le tri sélectif dans les transports en commun ;
- Financer le développement de la consigne de verre pour réemploi et soutenir la création par les TPE-PME de stations de lavage à proximité des établissements de la grande distribution ;
- Créer des filières locales de traitement des batteries électriques usagées, des masques chirurgicaux.



DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DE LA PROXIMITÉ

Région tournée vers l'international et le tourisme, les nouveaux équilibres qui vont naître de la crise sanitaire doivent pourtant nous encourager à repenser l'économie francilienne vers une plus grande proximité dans chaque territoire francilien.

Les commerces de proximité sont des acteurs de dynamisme et d'attractivité pour les territoires et des tisserands de lien social essentiels, qui constituent un atout majeur pour la vitalité et l'animation des centres-villes des communes, notamment rurales, et la qualité de la vie locale.

Ces derniers sont cependant mis en difficulté par la crise sanitaire, les grandes surfaces et le e-commerce¹. **Le phénomène général de dévitalisation des centres-villes concerne tout particulièrement les villes moyennes situées aux marges de la métropole.** Elles ont du mal à bénéficier des retombées positives de la métropolisation.

Si l'Île-de-France est très disparate socialement et territorialement, la nouvelle géographie prioritaire recentre la politique de la ville au profit des territoires les plus en difficulté. **Aujourd'hui, en Île-de-France, 80% des ressources utilisées sont importées².** Cette dépendance a par ailleurs été mise en exergue par la crise sanitaire. Il semble donc crucial que la Région Île-de-France développe ses possibilités d'approvisionnement en circuits courts.

+ 90%

de vacance des locaux commerciaux en centre-ville, à cause de la croissance des ZAC périphériques¹

1,6 M

de Franciliens vivent en QPV un quartier politique de la ville
Source Ministère de l'intérieur

¹ CDC / Banque des Territoires, Villes petites et moyennes : évolutions et stratégies d'action - Comparaison internationale, juillet 2019

² Région Île-de-France, Stratégie Régionale en faveur de l'Économie Circulaire

NOS PROPOSITIONS

07

Encourager le recours à la production locale

- Saisir la fenêtre d'opportunité – ouverte par les confinements – d'une demande accrue de local pour soutenir la vente de produits alimentaires en circuit court (un intermédiaire entre l'agriculteur et le client) dans les grandes villes, y compris avec des « drives » standards ou piéton ;
- Créer des partenariats avec des producteurs et coopératives franciliennes sur le format des AMAP avec les commerces de proximité ;
- Encourager davantage la relocalisation et le développement d'industries 4.0.

08

Redynamiser le commerce de proximité

- Renforcer les crédits budgétaires du Pacte Rural de la Région dédiés à l'aide à la création, au développement et au maintien des commerces de proximité ;
- Encourager le concept de « commerces éphémères » dans les petites communes rurales pour accueillir des activités commerciales différentes à tour de rôle dans un même local, à l'instar de l'expérience menée par la commune de Valmondois ;
- Accompagner les collectivités bénéficiaires d'Action Cœur de Ville dans la densification du commerce de proximité ;
- Adapter l'offre commerciale et le développement économique aux publics résidant dans les centre-bourgs et notamment les personnes âgées, les personnes seules, les familles monoparentales ;
- Initialiser avec Rungis une expérimentation sur le fret mutualisé pour la logistique du dernier kilomètre dans les agglomérations franciliennes.

09

Développer le tourisme de loisirs local

- Encourager le tourisme intrarégional en développant et structurant les offres touristiques à l'échelle de la région ;
- Renforcer la participation de la Région Île-de-France au Fonds Avenir Soutien Tourisme (FAST) de Bpifrance afin de fournir des financements aux PME et ETI du secteur touristique (hébergement, restauration, voyagistes, acteurs du loisir, solutions pour le tourisme) ;
- Doubler le nombre des sites franciliens non protégés récipiendaires du label « Patrimoine d'intérêt régional » ;
- Accompagner l'essor de la filière de l'animation diurne et nocturne des villes pour actionner un levier du développement culturel, économique et touristique qui profite tout à la fois aux Franciliens et aux touristes ;
- Soutenir toutes les activités artisanales, gastronomiques... et promouvoir le « produit en Île-de-France » ;
- Intégrer les acteurs économiques représentatifs au sein de l'agence d'attractivité Choose Paris Region.

SOUTENIR L'INNOVATION ET LES SECTEURS STRATÉGIQUES ET D'AVENIR

Que ce soit pour vendre en ligne ou pour faciliter le travail à distance, **les mois que nous venons de traverser ont mis en lumière la nécessité de digitaliser notre économie et particulièrement les TPE-PME, encore très en retard sur le sujet.** Si la transition vers des entreprises 4.0 est entamée, il est aujourd'hui nécessaire d'accélérer cette démarche tout en fournissant un soutien adapté aux spécificités de cette nouvelle approche ; la cybercriminalité s'est effectivement imposée comme une menace plus que jamais majeure.

Par ailleurs, la fermeture des frontières et les difficultés d'approvisionnement rencontrées en 2020 ont souligné la nécessité de soutenir les entreprises à caractère stratégique, qui ont en partie permis d'approvisionner les hôpitaux puis les Franciliens en équipement de protection individuelle. **Pour ces entreprises, il est nécessaire que la Région, aux côtés de l'État, se porte en partie garante de leur pérennité.**

De la même manière, bon nombre de petites et moyennes entreprises ont su faire preuve d'une réelle capacité d'adaptation et d'innovation pour répondre à un besoin urgent tout en maintenant leur activité à flot. Pour d'autres, cette volonté d'innovation a été freinée par l'absence de fonds, d'expertise en matière de recherche & développement... **Il semble donc essentiel d'offrir à ces entreprises des solutions pour encourager l'invention et l'innovation. C'est un enjeu économique à fort impact sur l'attractivité de notre région.**

2/3

des TPE-PME n'ont pas encore entamé leur transformation numérique.
Source Francenum

400%

de hausse des cyberattaques enregistrées contre des entreprises en 2020
Source Anssi

NOS PROPOSITIONS

10

Soutenir la transformation numérique de toutes les TPE-PME

- Étendre le chèque numérique aux TPE-PME de tous les secteurs ;
- Créer un dispositif TP'up / PM'up Numérique simplifié ;
- Accompagner le développement de plateformes numériques pour les commerces de proximité ;
- Soutenir et accompagner les TPE-PME pour la formation des salariés à la cybersécurité, la montée en compétences d'une fonction de responsable de la sécurité des systèmes d'information et la réalisation d'audits de sécurité ;
- Créer une plateforme composée de professionnels de la cybersécurité pour conseiller et accompagner les entrepreneurs franciliens 24h/7j.

11

Assurer le développement et l'autonomie des secteurs stratégiques

- Redéfinir dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) les secteurs stratégiques d'Île-de-France en y incluant l'ensemble des entreprises sous-traitantes ;
- Effacer partiellement l'endettement lié à la crise sanitaire (PGE, Prêt Rebond, Fonds Résilience...) de ces entreprises stratégiques ;
- Permettre aux entreprises stratégiques de bénéficier d'une garantie régionale en cas de besoin de financement ;
- Renforcer les aides financières à destination des entreprises stratégiques d'Île-de-France, ainsi que le soutien à leurs entreprises sous-traitantes.

12

Encourager l'innovation dans les TPE-PME

- Renforcer les collaborations entre les pôles d'innovation franciliens et les TPE-PME, afin que le financement de l'innovation et la R&D ne soit pas uniquement tourné vers les grandes entreprises ;
- Offrir aux TPE-PME un accompagnement en matière de R&D et de financement de l'innovation ;
- Développer des partenariats entre les acteurs économiques et les universités et centres de recherche scientifique.



L'EMPLOI, PILIER DE LA RELANCE RÉGIONALE

La crise sanitaire a balayé les efforts des entreprises franciliennes en matière d'emploi. Elle a causé une augmentation du taux de chômage en Île-de-France de + 15,3% en 2020, touchant tout particulièrement les jeunes, diplômés ou non diplômés, et les plus modestes.

Le marché de l'emploi francilien diffère significativement suivant les départements, tant dans les taux de chômage que dans les métiers qui recrutent et les secteurs en tension. **Si la crise vient creuser ces inégalités territoriales, l'anticipation des projections d'emploi est porteuse d'espérance** : en 2035, l'Île-de-France devrait compter environ 6,5 millions d'emplois, plus de 30 % de la croissance de l'emploi étant attendue en grande couronne.

Bien que l'Île-de-France soit une région atypique où le taux d'emploi des seniors est élevé, **la structure du marché de l'emploi en termes d'âge reste déséquilibrée et "excluante" avec une concentration sur les 25-55 ans, à l'instar de la France** : système éducatif peu ouvert sur le monde du travail, décrochage scolaire, moindre recours à la formation, sous-valorisation du capital expérience des seniors...

L'employabilité est la voie la plus sûre pour desserrer cet « étai générationnel » et notamment dans les secteurs d'avenir, visant une économie plus verte dans ses processus de conception, de fabrication et de distribution.

+24%

de chômage chez les jeunes en
Île-de-France (sep. '19 > sep. '20)
Source INSEE / Pôle Emploi

23,6%

des salariés français travaillent
en Île-de-France
Source INSEE / Crocis / IPR

NOS PROPOSITIONS

13

Accompagner les jeunes vers l'emploi dans les TPE-PME

- Maintenir un revenu pour les jeunes actifs en formation dans les secteurs les plus en tension sur le territoire (le numérique, la sécurité, l'agroalimentaire, l'industrie, la santé et le social, le bâtiment et la construction) ;
- Dans le cadre du Schéma Régional du Logement Étudiant, coordonner et soutenir financièrement les communes et EPCI dans la construction et la rénovation de résidences étudiantes afin de limiter la discrimination géographique d'accès aux études supérieures ;
- Accompagner l'orientation en nouant des partenariats avec les acteurs économiques afin de promouvoir les formations et les métiers porteurs ;
- Créer un label « entreprises solidaire jeunesse » pour toutes les entreprises qui emploient des étudiants ou qui offrent des stages aux élèves des lycées et collèges ;
- Encourager le bail mobilité logement pour les apprentis et les étudiants.

14

Maximiser la formation, levier du recrutement et du maintien dans l'emploi

- Donner au service public de l'emploi un rôle de DRH pour les TPE-PME ;
- Encourager la formation continue dans les secteurs en tension et les secteurs d'avenir ;
- Accompagner les TPE-PME dans la gestion prévisionnelle des emplois et compétences afin de leur donner les moyens d'identifier plus efficacement les besoins en formation continue de leurs collaborateurs ;
- Financer le reste à charge des formations choisies (si cela dépasse leurs droits CPF) par des salariés en reconversion en adéquation avec les besoins économiques régionaux ;
- Proposer un complément au dispositif FNE-Formation pour les salariés en activité partielle.

15

Optimiser l'emploi comme vecteur d'intégration sociale

- Financer intégralement ou en partie les cours et examens du Code de la Route et du Permis de conduire pour encourager la mobilité et lutter contre la discrimination géographique ;
- Favoriser l'accès à la formation et l'insertion, en accompagnant les ruptures et les parcours non-linéaires et en complétant l'approche numérique du portail régional d'orientation Oriane par une mise en contact avec des professionnels de l'orientation ;
- Renforcer la relation école-entreprise dans les lycées dans le cadre de la réforme du baccalauréat en mobilisant les entreprises et en s'appuyant sur les dispositifs existants ;
- Mobiliser les départements pour renforcer les parcours de découverte des filières professionnelles au collège.



19 rue de l'Amiral Estaing
75116 Paris
01 56 89 09 30
contact@cpmeparisiledefrance.fr
www.cpmeparisiledefrance.fr



contact@cpme.paris
www.cpme.paris



contact@cpme77.fr
www.cpme77.fr



contact@cpme78.fr
www.cpme78.fr



contact@cpme91.fr
www.cpme91.fr



contact@cpme92.fr
www.cpme92.fr



contact@cpme93.fr
www.cpme93.fr



contact@cpme94.fr
www.cpme94.fr



contact@cpme95.fr
www.cpme95.fr

La CPME Paris Île-de-France représente dans la région capitale la CPME, l'organisation patronale dédiée aux TPE-PME tous secteurs confondus. Partenaire social, organisation privée et représentative, la CPME fédère près de 150 000 entreprises employant 3 millions de salariés. Elle est forte d'un réseau de 200 fédérations et syndicats de métiers ainsi que 117 unions territoriales. L'Île-de-France compte 774 000 TPE-PME, soit plus de 99% des entreprises implantées sur le territoire et plus d'un emploi sur deux.

Conformément à sa conception d'une entreprise citoyenne, la CPME Paris Île-de-France assume pleinement son rôle dans la vie de la Cité.